

Renvoi au représentant en mission à Lille de la pétition de la citoyenne épouse Riquet pour statuer sur la détention de son mari, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au représentant en mission à Lille de la pétition de la citoyenne épouse Riquet pour statuer sur la détention de son mari, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 687;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21077_t1_0687_0000_1

Fichier pdf généré le 30/01/2023

« La Convention nationale, sur la proposition d'un membre [BEZARD?], renvoie la pétition et les pièces jointes au représentant du peuple à Lille, qui est autorisé à prendre, sans délai, les renseignemens nécessaires sur la détention du citoyen Riquet, et prononcer sur ses réclamations.

» Le présent décret ne sera pas imprimé; il sera inséré au bulletin et envoyé, avec la pétition, à Lille, par le comité des décrets. » (1).

44

La société populaire de Riom félicite la Convention nationale sur ce qu'elle vient une seconde fois de sauver la patrie, et d'assurer la liberté; que la vertu a été la pierre de touche pour discerner les traîtres et pour les démasquer... « Conservez, repréensans, cette » vertu mâle qui ne connoît pour ami de la » patrie que l'homme vertueux qui sait tout » sacrifier au bonheur de tous... Liberté! divi- » nité tutélaire des Français,... inspire à tes » vrais amis, comme tu l'as déjà fait, la sa- » gesse, pour déjouer les trahisons, et le cou- » rage pour les anéantir ». La société de Riom invite la Convention à rester à son poste pendant que les sentinelles de la République continueront de veiller, avec les législateurs, jusqu'à l'extinction du dernier des ennemis du peuple et de la liberté (2).

[Riom, 5 germ. II. La Sté popul. à la Conv.] (3).

« Citoyens,

Une grande conspiration avoit été ourdie dans votre sein, elle a été anéantie, et les coupables ont payé de leurs têtes. Les villes de Marseille, Agen, Toulon ont osé abattre l'étendard de la liberté et y substituer celui du despotisme, elles ont été subjuguées et punies. Les rebelles de la Vendée sont terrassés, nous devons croire que, désormais tranquilles au-dedans, nous n'aurions plus autre chose à faire qu'à chasser loin de nos frontières les cohortes esclaves des rois coalisés contre nous. Faut-il donc que la trahison, toujours renaissante, entreprenne encore de troubler de si douces espérances, et que ceux-là même, dont le patriotisme, d'autant plus ardent qu'il n'étoit que simulé, nous avoit séduits, soient les principaux auteurs de la plus indigne des conjurations.

Citoyens, vous connoissez les coupables, les destinées de la République sont dans vos mains; il est inutile de vous retracer vos devoirs. Votre conduite passée nous assure de votre conduite à venir. Soyez fermes, soyez justes, restez à votre poste, pour nous, fermes au nôtre, tant que la confiance de nos concitoyens et la vôtre nous y consevrera, nous serons exacts à faire exécuter vos décrets, et nous n'oublierons rien pour perpétuer dans cette commune le bon esprit qui y a toujours dominé.

MONTLIBRE (*secrét.*), B. DUMONT (*présid.*), GONDENCET, SOUBRET, DANIEL, J. ROUGIEZ (*secrét.*),

(1) P.V., XXXIV, 322.

(2) P.V., XXXIV, 322. B⁴ⁿ, 19 germ. (suppl^t); Débats, n° 568, p. 349.

(3) C. 298, pl. 1037, p. 12.

BORDEN, J. ARMAND, ROHZY, SAURET, BITON père, COQUERY, CURO, DUBREUL, BERNODAU, FAUCON, SAUVAGEON, TARDIT, FAURE, LAPEYRE jeune, N. HOCHÉ, TARDIT, SOHIER cadet, LE BEAU, BORDIER, GRANIER, DISSARD, SOLIER, FERRAN, GUILLAUME, SORAQUIER cadet, MALAFOSSE, ROUHALLIAT, MAUD, COSTE, ROUX, FAYDIT, IVRE-RIET, ROUGIER, DUMONT, MARMAY, BITON fils, MARTIN, NEUVILLE, FRELUT, T. VERLANDES, GIRAUD NOLHAC, TUSCHARD, GACON, FLOURIT, DUBOIS, G. TUILHAUD, VOUSSEL, E. JOMOT jeune, PRULIÈVE, BARJAUD, MORAND, COQUERY, DELARBRE, VAZELLE, CHASSASSAING, EGRINOSE, LAMADOU, DUMONCEL, SANDOULI, GONARD, VACHET, GOUNOT, ROUX, SAVOUREUX, DANIEL, LEVACLOUX, COUIAS, D. F. BARRARD, G. BEAULATON, TRIPHON, GILBERT fils, DUBREUL, AUBERT jeune, DEPAROUE, PURAY, CHARVILLHA.

Le comité révolutionnaire de la même commune exprime les mêmes vœux. « Confiance » entière dans la sagesse du comité de salut » public... Le crime, continue-t-il, ne peut lut- » ter longtemps contre la vertu. La vertu!... » source du bonheur, fondement de la liberté, » sans laquelle l'égalité n'est qu'un vain nom, » et la République ne peut exister. Poursuivez, » législateurs, votre marche vers ce but sacré; » fondez la morale comme vous avez créé le » gouvernement, et la France jouira d'une » constitution qui a pour principe la nature, » et dont notre bonheur sera le fruit. ». Félicitation de la découverte et de la punition des conspirateurs, d'autant plus dangereux qu'ils se cachent sous le masque du patriotisme le plus ardent; confiance dans la Convention, invitation à rester à son poste; tel est le vœu de la commune de Riom (1).

[Riom, 5 germ. II. Le C. révol. à la Conv.] (2).

« Représentans,

Par vous la France est libre une seconde fois, par vous la France atteindra le bonheur, la vertu a été la pierre de touche avec laquelle vous avez reconnu les traîtres, et aussitôt vous leur avez arraché le masque. Aussitôt sont tombés de leurs mains, les poignards que déjà ils dirigeoient contre vous et contre le peuple. Le dévouement républicain a soutenu votre courage et une trame de sang a été déjouée. Les chaînes que l'on préparait au peuple se sont brisées et il vous a dû son salut.

Conservez Républicains cette fierté terrible qui jette l'effroi dans l'âme des coupables, cette vertu austère qui ne reconnaît pour ami de la patrie, que le bonheur commun.

O Liberté, divinité tutélaire des Français! Les gémissemens retentiront-ils éternellement sur les marches de tes autels. Le sanctuaire où tu rends tes oracles sera-t-il donc toujours pratiqué ou entouré par des traîtres? Lance tes foudres. Inspire à tes vrais amis la sagesse pour déjouer les trahisons, le courage pour les combattre, l'énergie nécessaire pour fonder la République sur les cadavres de tes ennemis.

Représentans, restez à vos postes en dépit des traîtres. Jouissez du bien que vous avez fait,

(1) P.V., XXXIV, 323.

(2) C. 298, pl. 1037, p. 11.